

à retourner dûment complétée et signée à l'adresse suivante :
Mairie de Bourgoin-Jallieu - CS 62010 - 38307 BOURGOIN-JALLIEU CEDEX
A l'attention des Services Techniques

Nous vous demandons de bien vouloir nous retourner la fiche de renseignement dûment complétée et signée. Sans réponse de votre part sous 7 jours calendaires, cette fiche de déclaration vaudra acceptation et entrainera l'émission d'un titre.

Nom de la société : AJEBAT CONSTRUCTION
 Adresse de la société : impasse des Verchères 69140 Rillieux la Pape
 N° SIRET : 40227471600024 Téléphone :
 Localisation du chantier : 55-57 rue Pasteur
 Date du chantier : du 10/10 au 31/12/2022 Nb de semaines (arrondi sup): 12
 Nature du chantier : construction de promotion immobilière Nb de mois (arrondi sup): 3
 N° arrêté correspondant : DST-C-T-2022-1030 Nb de jours : 82

TRAVAUX Décision tarifaire DC2018-176		Zones concernées : frais fixes + redevance Sauf exonération				€15
		Zones de stationnement gratuite		Zone de stationnement payante		
1	Occupation du domaine public pour entreposer du matériel : - Installer une grue - Pour réaliser une construction (emprise de stock matériel et matériaux), - Déposer une benne - Stationnement réservé	coût par m2 et par semaine	3,00 €	coût par m2 et par semaine	6,00 €	coût par m2 et par semaine : 12,00 €
2	La pose d'une palissade ou tout autre type de clôture (à savoir emprise au sol dans la limite de 0,5m privée / publique ; au-delà se reporter au paragraphe 1 du tableau)	coût par ml et par semaine	1,00 €	coût par ml et par semaine	1,00 €	coût par ml et par semaine : 1,00 €
3	La pose d'un échafaudage seul (calcul au réel)	coût par ml et par semaine	3,00 €	coût par ml et par semaine	6,00 €	coût par ml et par semaine : 12,00 €
4	Stationnement uniquement de véhicules	Application uniquement des frais fixes de 15€ pour une période maximale de 2 mois. Nouvel arrêté au-delà de 2 mois d'occupation.				
5	Bulle de Vente (type bungalow)	Coût par tranche de 20m2/ mois :		400,00 €	surface	
MANIFESTATIONS décision tarifaire DC010714137						
6	Manifestation exceptionnelle à but lucratif	Forfait journalier incluant 10m2 d'emprise :		15,00 €	nb de m2 :	
7	Toute exposition installée sur le domaine public à caractère commercial	Coût par m2 et par jour pour tout m2 supplémentaire :		1,50 €		
		exemple pour 12 m2 : 15 + 2*1,5 : 18€. Les droits seront limités à 500€/jour.				
AUTRES						
8	Emplacement pour véhicule d'autopartage (décision tarifaire DC201115151)	coût par emplacement sur l'ensemble de la commune		30,00 €	Nb emplacement :	
9	Conteneurs enterrés, abris et ombrières occupant le DP (décision tarifaire DC140415044)	50% tarif soit un coût au m2 par semaine		30,00 €	nb de m2 :	

SOIT UN TOTAL DE VOIRIE : 15,00 €

A bourgoin Jallieu, le

04/10/2022

Sébastien CHALESSIN
Conseiller Municipal
Délégué Aux Espaces Publics

Signature du demandeur :

